Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

Directive 2*

Code: CIUSSSCN-DSI-PCI-PRO-001

TITRE : Protocole relatif à la transmission des infections : Enterococcus résistant à la Vancomycine (annexe 4)

DOCUMENT CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute copie papier de cette directive est la version à jour.

ERV / DIRECTIVE 2			
	Autres milieux	Soins palliatifs et pédopsychiatrie	
DIRECTIVES GÉNÉRALES	SI PRÉSENCE D'UN RÉSULTAT POSITIF OU CAS CONNU: PRATIQUES DE BASE: Compléter et acheminer la feuille de déclaration d'un pathogène au Service de PCI, Formulaire-54: Déclaration d'une infection suspectée ou d'un agent pathogène; Faire de l'enseignement à l'usager et ses proches; Inscrire ERV au dossier (exemple : Clinibase).		
DIRECTIVES • CHAMBRE • TOILETTE	1er choix: Chambre individuelle avec toilette individuelle Un usager présentant une incontinence fécale non contenue ou une plaie avec écoulement non contenu devrait être dans une chambre individuelle. 2e choix: Chambre partagée avec toilette partagée: SI LA CHAMBRE DOIT ÊTRE PARTAGÉE AVEC UN NON-PORTEUR D'ERV LE PORTEUR NE DOIT PAS PRÉSENTER: Une incontinence fécale ne pouvant être contenue dans une culotte; Une plaie dont l'écoulement ne peut être contenue dans un pansement. LE NON-PORTEUR NE DOIT PAS: Être porteur d'une autre bactérie multirésistante (ex.: SARM, BGNMR); Avoir des voies d'acquisition: plaie, sonde urinaire, trachéotomie, stomie, etc. Si toilette partagée: réserver une chaise d'aisance avec enveloppe hygiénique pour l'usager porteur.		

^{*}Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à un rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

ERV / DIRECTIVE 2				
	Autres milieux	Soins palliatifs et pédopsychiatrie		
DÉPISTAGE/EXAMEN DIAGNOSTIQUE	Référence OC-12 : Dépister l'Enterococcus résistant à la vancomycine (ERV) : • Effectuer un prélèvement à l'admission et en cours de séjour selon l'algorithme. • Aucun suivi en cours de séjour. SUSPICION D'INFECTION : • Effectuer un prélèvement s'il y a présence de signes et de symptômes compatibles avec une infection.			
Prélèvement	 Écouvillonnage rectal (souillé de selles), produits de colostomie ou échantillon de selles; Écouvillonnage de plaie ou de tout site préalablement connu positif. 			
GESTION DU MATÉRIEL	 Privilégier l'utilisation du matériel à usage unique; Disposer du matériel médical à usage unique; Limiter la quantité de matériel qui entre dans la chambre; Nettoyer/désinfecter tout matériel réutilisable avant de l'utiliser pour un autre usager. 			
ACTIVITÉS/TRAITEMENT	Aucune mesure supplémentaire.			
DÉPLACEMENTS ET TRANSFERTS	Aviser le milieu receveur et le transporteur des mesures de PA lors du transfert vers un autre établissement ou installation ou département pour : Usager connu porteur d'ERV; Usager ayant eu un contact étroit ou élargi avec un porteur d'ERV.			
INSCRIPTION DE NOTES AU DOSSIER	Documenter toutes conditions et interventions ayant un lien avec l'état de porteur.			

ERV / DIRECTIVE 2				
	Autres milieux	Soins palliatifs et pédopsychiatrie		
PTI	CONSTAT : Portrait clinique : ERV			
	<u>DIRECTIVES</u> : Appliquer le <i>Protocole relatif à la transmission des infections nosocomiales : Enterococcus résistant à la Vancomycine (ERV).</i>			
Soins d'Hygiène	Aucune mesure supplémentaire.			
SERVICE ALIMENTAIRE	Aucune mesure supplémentaire.			
Buanderie	Aucune mesure supplémentaire.			
Visiteurs	 Procéder à l'hygiène des mains en entrant et en sortant de la chambre; Utiliser l'équipement de protection individuelle (ÉPI) selon les pratiques de base si participation aux soins. 			
DÉSINFECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS	Aucune mesure supplémentaire.			
DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES LORS D'ÉCLOSION				
	AUTRES MILIEUX	Soins palliatifs et pédopsychiatrie		
	 Aviser le Service de PCI pour confirmer l'éclosion; Aviser le coordonnateur d'activités le soir, la nuit, les fins de semaine et les congés fériés; 			
DIRECTIVES GÉNÉRALES	 Rehausser les pratiques de base en insistant sur l'hygiène des mains; Aucun dépistage recommandé; D'autres directives pourraient être recommandées par le Service de PCI après consultation auprès de la Direction de santé publique (DSPu). 			
FIN D'ÉCLOSION	Selon l'évaluation par le Service de PCI et en collaboration avec la DSPu.			